



commande annulée remboursement des sommes retenues

Par **jmarie**, le **17/03/2010** à **23:01**

J'ai effectué une commande par internet le 16.01.10 avec un paiement en 4 prélèvements (4X145 €). Les délais de livraisons n'étant pas respectés, j'ai annulé ma commande et j'ai obtenu une confirmation d'annulation avec la précision que le remboursement des montants prélevés sera effectué.

Au lieu du remboursement attendu, la société Impulsion fitness continue à prélever les mensualités. Suite à mon courriel de contestation et nouvelle demande de remboursement, le service client m'annonce qu'Impulsion fitness est en redressement judiciaire. Il me propose un autre produit d'une valeur équivalente (qui n'apparaît d'ailleurs pas sur leur site). Dans le cas où je n'accepte pas cette proposition, ils ne peuvent pas faire de remboursement direct, ma déclaration devant être adressée au mandataire désigné. Ils m'informent aussi que cette démarche peut prendre plusieurs mois avant le remboursement effectif.

Je ne sais pas ce que je dois faire, dans ce contexte pour récupérer l'argent prélevé sur mon compte (déjà trois mensualités)?

J'ai demandé à ma banque une opposition.

Quelle est la démarche à suivre ? A qui dois- je m'adresser ?

D'avance merci pour votre réponse.

Par **sandrine57**, le **20/03/2010** à **13:49**

bonjour, je viens de tomber sur ta question , je suis dans la même situation que vous, mais vous c'est encore pire. j'attends depuis le 25 décembre un colis qui est sans cesse repoussé mais d'une valeur de 54,35 €. je leur ai envoyé beaucoup de mail afin qu'il me livre dans les temps mais sans succès.

j'ai annulé ma commande ce mois ci, leur demandant un remboursement totale. j'ai eu la même réponse que vous.

il m'ont proposé de me livrer non pas un appareil équivalent mais le même sous quelques jours.

je devrais le recevoir au plus tard fin du mois. mais je n'y crois pas trop.

j'ai gardé dans un dossier tout leur courrier qu'il soit déposé du cas où il les enlèverais on ne sait jamais.

c'est une société qui regroupe plusieurs boutiques de vente la société LENATEC Sarl au capital de 7000€, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Fréjus (83) sous le

numéro 483604104, numéro d'identification TVA intracommunautaire FR08483604104 et dont le siège social est situé à : ZI du Capitou, 83600 Fréjus. il y est a aussi www.formeconcept.fr qui fais partie de la même société.

on a beau se renseigné si c'est une société enregistré au registre des commerces et donc en théorie fiable et ben non

pour ma part je vais attendre fin du mois

j'ai trouvé ce cite sur internet donc a vérifié si sa peut un peu t'aider

<http://www.societe.com/societe/lenatec-483604104.html>

il te dise se qu'il y a avec cette société et il y a le nom de la mandataire si effectivement c'est la bonne.

j'espère t'avoir un peu aider mais je me suis aider aussi à chercher pour trouver des réponses. j'espère que vous sa va s'arranger car vous avez de grosse somme en jeu.

amicalement sandrine

Décision de justice

Depuis le 15-02-2010 Redressement judiciaire

Mandataire judiciaire ME DELORET ANNE

29 Rue Georges Cisson, Centre Hermes

83300 DRAGUIGNAN

Par **sandrine57**, le **27/03/2010** à **12:02**

pour moi c'est régler ils m'ont enfin envoyer l'articles et je l'aies bien reçue cette semaine

bonne chance à ceux qui sont encore en litige

cordialement sandrine